

\_ REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal  
COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	14	4	1	0

Séance du mardi 14 Janvier 2025

- date convocation  
09 janvier 2025

L'an deux mille vingt cinq et quatorze janvier à 20 heures 00,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire,

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BELLEC BRACHET DELCUZOUL DELTOUR,;  
FLAUSS, FRANQUE, LEMARECHAL VEYRIER

Absent(s) :

Procurations à : BELET à GOMEZ, - BIROL à DELCUZOUL - CERNEAUX à  
BRACHET - DARSEES à FRANQUE

Absents excusés BELET - BIROL - CERNEAUX - DARSEES - ROBERT

Secrétaire : LANZA,

**Objet : Conventonnement CCCM/COMMUNE pour versement d'un fonds de concours pour l'aménagement des espaces public**

**2025-01-14 07**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la demande d'un fond de concours déposée auprès de la Communauté de Communes Conques Marcillac pour l'opération « aménagement des espaces publics ».

Il informe le conseil de l'accord d'un fond de concours d'un montant de 20 000 € pris par délibération lors du conseil communautaire du 09 juillet 2024.

Monsieur le Maire présente la convention relative au versement de ce fonds de concours.

Cette convention (ci-jointe à la délibération) définit le montant et les modalités de versement, l'engagement de la ville, la durée de ladite convention, les conditions de résiliation et le règlement des litiges. Elle permettra de percevoir ce fond de concours.

Le rapport de M. le Maire entendu

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

**Décide**

**Article 1** : d'approuver les termes de la convention

**Article 2** : d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative au versement de ce fond de concours

Résultat du vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 15 janvier 2025

et publication ou notification

Du 15 janvier 2025

Le Maire

Christian GOMEZ

